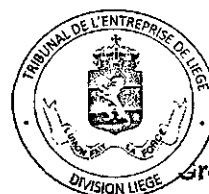


[Volet B]

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge***20074974*****19 JUIN 2020**

Greffe

N° d'entreprise : **0449 157 807****Nom**(en entier) : **CHRIS COMMUNICATIONS**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE ANONYME**Adresse complète du siège : **Place de Bronckart 22 à 4000 Liège****Objet de l'acte : Transfert du siège social****1. Transfert du siège social de la société**

Conformément aux statuts de la Société, le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société de Place de Bronckart 22 à 4000 Liège vers Rue Fabry 23 à 4000 Liège.

Cette décision entre en vigueur à partir du 23 janvier 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2. Pouvoirs

Le Conseil d'Administration désigne comme mandataire spécial la SC SPRL Fiduciaire de Wallonie, représentée par un de ses associés, ayant son siège social Esplanade du Val Saint Lambert à 4100 Seraing et inscrite auprès de la BCE sous le n° 0848.685.167, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités requises relatives au dépôt auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur Belge des décisions prises lors de la présente assemblée. La SC SPRL Fiduciaire de Wallonie ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

[...]

Pour extrait conforme,
La Fiduciaire de Wallonie,
Mandataire
Représentée par Christophe MATHIEU,
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 02/07/2020 - Annexes du Moniteur belge